

ALETHEIA

Lettre d'informations religieuses

“La vérité vous rendra libres” (Jean, 8, 32)

IVe année - n° 44
Rédacteur : Yves Chiron

10 août 2003

Cette lettre d'informations n'entend pas se substituer aux revues de formation doctrinale et intellectuelle existantes ni aux revues d'informations religieuses. Non périodique, elle contient des nouvelles, des analyses, des commentaires qui ne trouveraient pas forcément leur place dans les publications auxquelles je collabore. Ces nouvelles, analyses et commentaires n'entendent proposer aucune doctrine ou position religieuse qui me soit propre. Il s'agit simplement de servir la vérité dans la fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Eglise. De format modeste, cette lettre d'informations, sans exclusive, est adressée gratuitement à un certain nombre d'amis, de correspondants, de revues et à tous ceux qui en font la demande. Son envoi n'est pas soumis à abonnement. Libre au lecteur de contribuer, comme il le souhaite, aux frais d'impression et de diffusion.

Y.C. 16, rue du Berry F - 36250 NIHERNE

Une controverse sur le scoutisme

L'Ange gardien (Prieuré Sainte-Croix, 50 rue de la Gare, 59170 Croix), qui est le bulletin d'un prieuré de la Fraternité Saint-Pie X, a consacré tout son numéro, celui de mai dernier, à mettre en garde contre le scoutisme. Sous le titre “Baden-Powell modèle pour nos petits catholiques ?”, est lancée une charge contre “les principes philosophiques infusés par Lord Baden-Powell lui-même, principes qui guident le Scoutisme”. Avant d'examiner cet article, et de le mettre en perspective historique, précisons que cette position d'un bulletin de la FSPX n'est en rien représentative d'une appréciation sur le scoutisme qui serait celle de la FSPX en général. Plusieurs écoles et prieurés de la FSPX acceptent, en leur sein, la présence de troupes scoutistes et des prêtres de la FSPX sont aumôniers de troupes scoutistes ou encadrent des camps scoutistes.

L'article en question met en cause une supposée appartenance maçonnique du fondateur du scoutisme, dénonce le “libéralisme pratique”, le “naturalisme”, l'“œcuménisme” du scoutisme et nie qu'il y ait une “spiritualité scoutiste”. Évoquant les fondateurs du scoutisme catholique en France (les pères Sevin et Doncoeur et le chanoine Cornette), l'auteur de cet article estime que ce “baptême” n'a été qu'un “plaquage” et juge que le scoutisme attend encore d'être subordonné “aux principes doctrinaux catholiques”. Quand cette subordination sera accomplie alors, estime le même auteur, “le scoutisme ne sera peut-être plus Scout, mais il sera Catholique”.

Rémi Fontaine, ancien scout et qui a consacré plusieurs ouvrages au scoutisme, a répondu à cette dénonciation dans un article paru dans *Présent*, le 11 juin, sous le titre “Une ridicule mise en garde”. À l'accusation d'accointance entre le scoutisme et la franc-maçonnerie, il répond : “Qu'il y ait des “relents” de franc-maçonnerie dans le scoutisme, même catholique, cela est bien possible mais ne touche pas l'essentiel, seulement le folklore par nature contingent et sans importance décisive. Ces relents éventuels sont en outre largement dissipés par le parfum de christianisme qui émane intrinsèquement du scoutisme.”

La question n'est pas nouvelle. Daniel Ligou, franc-maçon lui-même, auteur d'un *Dictionnaire de la franc-maçonnerie* (P.U.F.) qui fait référence, écrit de Baden-Powell qu'il ne fut pas franc-maçon “contrairement à une légende solidement établie”. Louis Fontaine, qui a rassemblé dans *La Mémoire du scoutisme. Dictionnaire des hommes, des thèmes et des idées* (Publications L.F., 1999) une documentation de premier ordre et de nombreuses pièces d'archives, consacre au thème “Franc-maçonnerie et scoutisme” dix grandes colonnes qui passent en revue, de manière très détaillée, différents moments et acteurs de l'accusation, depuis les années 1910.

On renverra encore au récent livre de Philippe Maxence, *Baden-Powell. 1857-1941. Éclaireur de légende et fondateur du scoutisme* (Editions Perrin, 395 pages, 22,50 €). C'est la biographie la plus complète qui existe en français sur le fondateur du scoutisme. Philippe Maxence y examine la question de l'appartenance de Baden-Powell à la franc-maçonnerie et conclut par la négative. Il examine aussi, à deux reprises, de manière objective (pages 53-54 et page 96), une autre accusation portée contre Baden-Powell : sa supposée homosexualité.

Alors même que paraissait le numéro polémique de *L'Ange Gardien*, Rémi Fontaine publiait *L'âme du scoutisme* (Editions de Paris, BP 30107, 75327 Paris cedex 07, 90 pages, 15€). Il y montre qu'il existe une “spiritualité scoutiste”. Elle remonte aux fondateurs du scoutisme catholique en France. Le chanoine Cornette écrivait de la loi scoutiste qu'elle est l'“expression concrète des pures maximes de l'Évangile, traduction en formules brèves et claires, *ad mentem adolescentium*, des principes posés par le Décalogue et le Sermon sur la Montagne.” Il y a eu christianisation d'une méthode et d'un esprit. Rémi Fontaine, qui juge que la plus grande partie du mouvement scout a été infidèle à sa mission en se sécularisant à partir des années 60, voit le scoutisme catholique traditionnel comme “un retour en chrétienté”, comme “un tiers-ordre éducatif opérant en tant que chrétien pour mieux former et envoyer ses membres agir en chrétiens dans le monde. Il réalise en somme une *micro-chrétienté* dans ce monde sécularisé, une communauté de vie chrétienne, un pôle de civilisation d'où se répandent lumière et pureté.”

PIE XI ET LE SCOUTISME

La controverse relancée par *L'Ange gardien* donne l'occasion de rappeler l'origine des accusations portées contre le scoutisme catholique en France, à ses débuts, et la façon dont elle s'éteignit, à cette époque, suite à l'intervention du pape Pie XI, qu'on ne peut suspecter de "libéralisme", de "naturalisme" et d'"œcuménisme" !

En 1920, le scoutisme catholique (Scouts de France, SDF) fut fondé par le père Jacques Sevin (1882-1951), un jésuite dont le procès de béatification est ouvert depuis 1991. Il avait été encouragé et aidé à ses débuts par le père Desbuquois, un autre jésuite, fondateur de l'*Action populaire*. C'est l'A.P. qui, en 1922, édita et diffusa le livre du P. Sevin, *Le scoutisme, étude documentaire et applications*. C'est encore le P. Desbuquois qui épaula le P. Sevin quand les premières dénonciations du scoutisme, pour "naturalisme" et "panthéisme", parvinrent à Rome. Elles provenaient, notamment, de la *Revue internationale des sociétés secrètes* de Mgr Jouin (cf. *RISS*, XIII, 1924, p. 343). Le P. Desbuquois encouragea le P. Sevin à aller à Rome, défendre lui-même sa cause. Il l'adressa aux relations qu'il avait là-bas (Mgr Tiberghien, Mgr Vanneufville, le P. Rosa) et qui pourraient utilement l'orienter. Le P. Sevin réussit à être reçu par Pie XI, en compagnie du général Guyot de Salins, en mai 1924. Le pape, qui savait les sentiments que peut inspirer la nature – il fut un grand alpiniste, jusqu'en 1913 ! –, comprit l'esprit qui animait ce nouveau mouvement de jeunesse, né hors de l'Eglise mais transformé par elle. Il demanda néanmoins une modification de l'article 6 de la loi scout qui deviendra : "Le scout voit dans la nature l'œuvre de Dieu".

Cette rencontre Sevin-Pie XI, qui resta sans doute ignorée de beaucoup, ne fit pas taire les critiques. Le combatif et antilibéral chanoine Gaudeau, dans sa revue *La Foi catholique* (juin et juillet 1925), reprit, contre le scoutisme, l'argument du naturalisme. D'autres dénonciations arrivèrent à Rome.

Pie XI, alors, décida de se réserver la cause. Il détrompa un cardinal français qui se déclarait inquiet "d'infiltrations protestantes et même bouddhistes" dans le scoutisme. Et surtout, il favorisa la venue à Rome, le 6 septembre 1925, de 10.000 *Esplorati cattolici*, de tous pays. Il célébra, pour eux, une messe solennelle en la Basilique Saint-Pierre puis il les reçut, pour une audience exceptionnelle, dans la Cour du Belvédère. Pendant une heure, par troupes constituées, en uniforme et avec leurs fanions, les scouts défilèrent devant le trône pontifical puis le Pape leur adressa une longue allocution. Ce discours, qui n'a pas été traduit dans les *Actes de S.S. Pie XI*, mais que l'on trouve dans *l'Osservatore romano* (9.9.1925) comme dans le recueil des *Discorsi di Pio XI* (vol. I, pp. 431-436), trace, pour la première fois dans un enseignement pontifical, la nature, la spécificité et la vocation du scoutisme catholique.



LES DROITS DE L'HOMME

Sous l'autorité du Conseil pontifical Justice et Paix, paraît un fort volume : *I diritti dell'uomo nell'insegnamento della Chiesa* (Libreria Editrice Vaticana, 951 pages, 49,60 €). Il s'agit d'un recueil systématique des documents pontificaux qui ont traité, ces quarante dernières années, des "droits de l'homme".

Les textes publiés, en italien, sont présentés non de manière chronologique mais de manière thématique. Une première partie présente l'enseignement magistériel sur la "dignité humaine" et les "droits de l'homme" en général. Une seconde partie publie les documents pontificaux qui ont trait à des droits particuliers. Le recueil en distingue dix-huit : du "droit à la vie" aux "droits des nations et des peuples", en passant par le "droit à la propriété, le "droit à la liberté de conscience et de religion", et autres droits.

L'intérêt documentaire d'un tel recueil est évident, en particulier grâce aux dix index analytiques qui terminent le volume. Le plus utile de ces index, et le plus abondant, est l'index thématique. Bien que le recueil ne contienne, face à tant de "droits", aucune section consacrée aux "devoirs" parallèles, l'index thématique donne quelque 200 références au mot "*Dovere/i*".

La faiblesse patente d'un tel recueil apparaît dès le titre. Ce recueil sur "Les droits de l'homme dans l'enseignement de l'Eglise" va *Da Giovanni XXIII a Giovanni Paolo II*. L'enseignement de l'Eglise sur ces questions aurait-il commencé en 1963 ? Le Conseil pontifical Justice et Paix comme la Libreria Editrice Vaticana ne sont pourtant pas sans ignorer que, depuis Pie VI, l'Eglise s'est prononcée sur les droits de l'homme, avec une plus grande fréquence à partir de Pie XII, et même à partir de Pie XI. Ils doivent d'autant moins l'ignorer que les successeurs de Pie XI et de Pie XII, "de Jean XXIII à Jean-Paul II", ont fait explicitement référence à leurs enseignements. Continuité ou simple référence, c'est une autre question.



◆ *Sedes Sapientiae* (Société Saint-Thomas d'Aquin, 53340 Chéméré-le-Roi, n° 84, été 2003, 8 €) publie un article de l'abbé Bernard Lucien consacré à l'infailibilité du Magistère. Après avoir décrit, dans un précédent numéro, le "gauchissement doctrinal" qui consiste à minimaliser le dogme de l'infailibilité pontificale, l'abbé Lucien examine le sens des mots "définir" et "définition" dans ce même dogme de Vatican I et dans l'enseignement du Magistère depuis cette époque. Il en arrive à la conclusion, conforme à l'enseignement actuel du Magistère, qu'il existe des "types divers" d'actes auxquels est attachée l'infailibilité pontificale : la définition *ex cathedra* (la dernière date de 1950 : le dogme de l'Assomption promulgué par Pie XII) et la doctrine déclarée comme "définitive" par le Souverain Pontife.

Ce même numéro comprend un long portrait d'Alban de Villeneuve-Bargemont, premier des catholiques sociaux, par le père Daniel Zordan, religieux de Saint-Vincent-de-Paul.

◆ Oremus (11 avenue Chauchard, 78000 Versailles) a réédité, en un élégant petit volume relié de 638 pages, un “ missel de voyage ”, selon la liturgie traditionnelle. Ce Missel des dimanches et fêtes, paru en 1961, est réédité avec une “ Table du temps et des fêtes mobiles ” qui va jusqu'en 2025.

◆ Dans ses “ Notules vacancières ” (*Présent*, 4 juillet 2003), dont on regrette qu'elles ne soient pas publiées plus souvent, Jean Madiran évoque une “ nouvelle messe ” à laquelle il a participé : “ Dmanche de la Trinité. Paroisse très déchristianisée mais qui a encore un curé. Peu de monde à l'église, guère d'enfants, pas de garçons, seulement des filles dans le chœur. Liturgie dite “conciliaire“, largement étrangère aux normes de la constitution conciliaire sur la liturgie et même à celles de la messe nouvelle de Paul VI. [...] En revanche le sermon est impressionnant. En termes simples, en peu de paroles, le curé énonce et affirme le mystère de la Sainte Trinité. Il accomplit l'acte extérieur de la foi. [...] Rien, me semble-t-il, ne permet d'affirmer que la consécration n'ait pas été valide. L'Eglise militante est malade. Mais, malade, elle est, elle demeure l'Eglise. ”

◆ Dans un article d'une quarantaine de pages consacré à Christophe Geffroy, à Jean Madiran et au rédacteur de cette plus que modeste lettre, une revue, à laquelle de hautes autorités me conseillent de ne plus répondre, me dépeint comme “ un des principaux représentants laïcs ” d'une imaginaire “ cinquième colonne libérale ”. Sans répondre donc à ces pages trop longues, je me contenterai de faire mienne cette position du bienheureux Pie IX à qui, encore évêque, ses adversaires faisaient une réputation de “ libéral ” : “ Je déteste et j'abomine jusqu'à la moelle de mes os les pensées et les actions des libéraux ; mais le fanatisme des soi-disant papalins ne m'est assurément pas sympathique. Le juste milieu, ce juste milieu chrétien, et non le diabolique juste milieu qui est aujourd'hui à la mode, serait la voie que j'aimerais suivre avec l'aide du Seigneur : mais y réussirai-je ? ”.

◆ Des lecteurs se sont inquiétés du silence d'*Alétheia* depuis le mois de mai. Cette pauvre feuille volante aurait-elle cessé de paraître ou aurait-elle été victime de quelque *ukase* ? Il n'en est rien. Ses lecteurs savent, depuis le numéro 1, qu'il s'agit d'un “ non-périodique ”. La parution d'*Alétheia* dépend non de l'actualité ou d'impératifs contractuels comme le serait une publication à abonnements mais du temps et des fonds dont dispose son unique rédacteur et diffuseur.

